

VIVRE A LABEAUME

Association pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site (Association loi de 1901)

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie
par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 du 21.08.1995
Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n° 2002-184-7 du 30.07.2002

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2008

A 18 heures, dans la salle communale "Le Récatadou", la séance est ouverte.

Un quorum de 50 adhérents présents et de 19 adhérents représentés sur 105 adhérents à jour de leur cotisation ayant été constaté, l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 13 août 2007.
- Rapport d'activités 2007/2008 : présentation et débat
 - Les élections municipales
 - Le PLU
 - Rythme et qualité de la construction
 - Rivière, eau et assainissement
 - Les bulletins
 - Autres sujets
- Comptes 2007/2008 : présentation, quitus au Trésorier.
- Projets d'activités 2008/2009
- Budget 2008/2009 : présentation et vote.
- Représentation de l'association en justice : mandat au Conseil d'administration
- Conseil d'administration : remplacement d'administrateurs élus en 2005 ou démissionnaires.
- Débat sur un projet d'éoliennes sur les communes de Rosières et Laurac

Paul CHEMETOV est désigné comme Président de séance. Jean BALLANDIER et Guy VINCENT sont désignés comme assesseurs.

Claude GUARY accueille et remercie de leur présence les représentants de la nouvelle municipalité (Gérard MARRON, maire et Jean Claude FIALON, premier adjoint).

Il rappelle que, si les visiteurs sont bienvenus, la participation aux débats est réservée aux seuls adhérents à jour de leur cotisation.

La séance a été animée et renseignée par le biais d'une présentation de diapositives dont l'original sera mis en ligne avec une copie du présent compte rendu sur notre site Internet.

Point 1 : Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 août 2006, adressé aux adhérents en septembre 2007 est mis à la disposition des présents, à l'entrée dans la salle. Il ne fait l'objet d'aucune observation, et il est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rapport d'activités 2007/2008

Claude Guary présente les différentes activités du C.A et de l'association durant l'année 2007/2008.

➤ Cette année a été marquée par **les élections municipales**

Après un début de débat de principe sur notre participation à ces élections, lors de la dernière A.G, la question a été reposée dès novembre sur le site internet, sans réponse vraiment claire de la part des adhérents.

Les tentatives réciproques de rapprochement avec la liste présentée par Gérard Marron n'ont pas abouti, compte tenu de l'absence d'accord sur la répartition des places (nous souhaitions 5 postes, alors qu'il nous en était proposé 3). Nous ne

souhaitions pas non plus assumer le bilan de la précédente municipalité, et il est apparu de plus que certaines personnes de la liste étaient très fortement opposées à notre participation.

Fin janvier, après relance du débat, de nombreuses interventions sur internet ont démontré qu'une forte majorité d'adhérents étaient en faveur d'une participation à une seconde liste (80% des positions exprimées).

La décision de présenter 6 de nos membres a été prise par le C.A le 20 février, après constitution tardive de cette seconde liste, conduite par Danièle THOULOZE.

Nous avons obtenu un bon résultat compte tenu de cette situation: 41.8% des voix au premier tour, une élue au second tour, ce qui est une configuration nouvelle sur Labeaume !

Quatre mois après cette élection, nous attendons une certaine rénovation de la vie municipale, compte tenu du renouvellement de l'équipe, des promesses faites en matière de concertation et d'un certain nombre de thèmes communs aux deux listes.

Nous restons particulièrement vigilants notamment sur les questions foncières et d'urbanisme, ainsi que sur la concertation promise.

➤ **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises, vis-à-vis de la commune et de l'administration, par écrit, et oralement lors de l'enquête publique auprès du commissaire enquêteur. Malgré quelques améliorations sur le règlement, le projet finalement retenu est loin de nos préconisations (voir les rapports sur le site Internet) en matière de coupures vertes, de zone AU, de réserves pour équipements.

Le commissaire enquêteur a accepté de nombreuses revendications particulières, mais peu de propositions collectives: lorsque c'est le cas, la commune ne l'a pas suivi (cas de la zone Ap).

Les services de l'Etat ne se sont pas encore définitivement prononcés.

Cependant, malgré toutes ses imperfections, le futur PLU est un peu plus précis, plus contraignant, plus transparent que l'actuel POS.

Le CA vous propose donc de laisser approuver ce document en l'état, sous réserve de la lecture du dernier document approuvé le 8 juillet et que nous n'avons pas encore reçu, et de concentrer les actions de l'association sur la bonne gestion et le strict respect du zonage et du règlement, notamment en matière de qualité environnementale et de rythme de croissance, ainsi que sur les améliorations ponctuelles possibles (éventuellement par recours gracieux ou contentieux): schéma d'assainissement, protection de l'environnement et du paysage, gestion des zones A et AU, etc.

➤ **Rythme et qualité de la construction**

Nous avons poursuivi durant toute l'année le suivi et l'analyse des permis et CU déposés et obtenus. Nous disposons maintenant d'un certain recul sur une période de près de trois ans. La pression augmente: en 2006, 14 dossiers ont été déposés, 12 permis accordés comportant 15 logements ; en 2007: 28 dossiers ont été déposés, 15 permis accordés pour 20 logements ; sur les six premiers mois de 2008, 17 dossiers ont été déposés, 4 permis accordés pour 7 logements.

On note, à coté des demandes individuelles traditionnelles, une forte activité de petits promoteurs ou propriétaires sur des lotissements ou des permis groupés (y compris en zone A et dans les secteurs dits « de coupure verte »)

Les secteurs les plus concernés sont le Serre de Logère, Laurençon, Lalauze, Les Lauzières...

A signaler, l'utilisation nouvelle par la municipalité de la procédure du « sursis à statuer », particulièrement utile en attendant l'approbation définitive du PLU.

Le risque d'une « banlieurisation » étale et continue demeure cependant et nous devons rester particulièrement vigilants.

➤ **Rivière, eau et assainissement**

Yann CALLOT rappelle que nous avons attentivement suivi ces problèmes, notamment à travers une présence aux réunions publiques du SEBA, et de Beaume Drobie

Le mémoire réalisé dans le cadre de l'Université de Lyon II par Alexandra Fusier, a été présenté avec succès. Il présente les problèmes de solidarité entre amont et aval sur le cours de la Beaume. Alexandra a intégré un master de 2ème niveau sur la gestion des eaux de rivière et réalise son stage d'application au sein du Syndicat Beaume Drobie, ce qui nous a permis de développer les contacts avec le Syndicat, le SAGE, et les techniciens qui travaillent sur le sujet.

Deux éléments notables cette année :

Compte tenu de la pluviométrie, la rivière n'a pas été aussi belle depuis longtemps; Cette abondance explique peut être le fait que sur la base d'analyses DDASS, la STEP de Labeaume aurait été déclarée en bon état de fonctionnement : Les crédits d'études prévus (50.000 euros) ont donc été annulés et le président du SEBA aurait déclaré ne plus vouloir faire d'investissement sur cet équipement avant 2018, date de fin d'amortissement...! L'accident du 9 août (STEP de Joyeuse) montre que la situation reste malheureusement fragile. A lier également à la sortie d'un schéma général d'assainissement, toujours promis, toujours pas fait.

Ce thème a suscité de nombreuses interventions de la salle :

Après les élections, l'organisation en concession adoptée l'an passée pour la gestion de l'eau se trouve confortée : Lucienne BEAULIEU signale que les représentants de la commune de LABEAUME ont voté pour la régie , contre le président du SEBA, qui a confié pour 10 ans à la SAUR le droit de gérer le réseau du SEBA.

Plusieurs personnes (Jean BALLANDIER, Michèle VINCENT, Claudine GUARY) s'étonnent de l'importance des fuites, relèvent l'absence d'intérêt ou d'intervention du SEBA, et s'interrogent sur les possibilités d'action.

Gérard MARRON, maire, signale qu'un audit a été fait par le SEBA qui reconnaît que 50% des pertes en eau sont dues à des fuites. Ce rapport est consultable en mairie .

Concernant les STEP, Paul CHEMETOV fait remarquer que les stations d'épuration (dont Joyeuse) doivent être munies de pompes de secours, obligatoires. Il serait nécessaire d'obtenir une mise en conformité de toutes les installations de ce type.

Guy VINCENT s'interroge sur l'utilité des actions du Syndicat Beaume Drobie et la suite des études importantes réalisées il y a quelques années....

Claude GUARY rappelle que le CA a décidé d'un investissement de travail important en 2008/2009 sur ces sujets, notamment pour faire un point précis et réaliste sur la STEP de Labeaume et le schéma général d'assainissement de la commune.

➤ Les bulletins

Trois bulletins ont été édités (septembre, février, juillet) et distribués à 350/400 exemplaires dans toutes les boîtes aux lettres;

Outre les sujets habituels (PLU, circulation, et bien sûr élections), nous avons favorisé l'apparition d'articles sur l'actualité labeaumoise ou plus techniques (budget)... Cette diversité semble bien accueillie et nous avons eu beaucoup de remontées positives sur le dernier numéro

Les bonnes volontés sont demandées aussi bien pour les articles que pour la distribution.

➤ Autres sujets abordés

- 1) Participation aux réunions de suivi des problématiques locales: Natura 2000, SEBA, rencontres citoyennes, présence aux différentes séances du Conseil Municipal
- 2) Adhésion au CAUE (Conseil départemental d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : partenariat, recherche, animations, expositions .
- 3) Développement du site Internet : Augmentation du nombre de rubriques et de liens, mais difficultés d'animation du Forum : pas assez d'intervenants, ni de débats...
- 4) Mise en place du logiciel de gestion « B-Association », pour une gestion plus ouverte et transparente

Le conseil d'administration s'est réuni six fois à Labeaume (septembre, novembre, Noël, mars, Pâques, deux fois en Juillet) et a pu ainsi assurer une certaine continuité d'activités.

A l'issue de cette présentation, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité, et quitus est donné au Président et au Conseil d'Administration pour leur activité.

Point 3 : Rapport financier

Jacques Allard, trésorier, présente alors le rapport financier qui fait apparaître pour l'exercice 2007/2008 un compte d'exploitation de 3373 euros avec un excédent d'exploitation de 719 euros) .La trésorerie a connu une augmentation des fonds propres de 658,12 euros. Le stock de produits dérivés constitué en 2006 a été commercialisé en partie,(cartes et galets en vente à l'épicerie, confitures disponibles auprès de Jacques ALLARD) et le reliquat de stock s'élève à 511 euros. La situation de trésorerie est saine puisque les deux comptes en banque présentent globalement un solde positif de 2637 euros au 31 juillet 2008 (pour 1991 euros au 31 juillet 2007). Le tableau compte de résultats et les mouvements détaillés figurent en annexe 1 au présent compte rendu.

En 2007/2008 nous n'avons pas sollicité de subventions , mais nous devons le faire en 2008/2009 si nous voulons donner un nouvel élan à nos activités .

Le compte d'exploitation ne suscitant pas de questions particulières, il est mis au vote et adopté à l'unanimité, à main levée. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion 2007/2008.

Point 4 : Orientations 2008/2009

Le C.A propose un certain nombre d'orientations pour les activités de l'année qui vient.

Il est tout d'abord proposé de renforcer et développer le nombre de nos adhérents, sans cependant chercher à « faire du nombre » .

Certains adhérents, lorsqu'on a évoqué la difficulté de financer nos actions, ont fait part de leur regret de ne plus voir acceptées les adhésions d'amis ou de sympathisants, comme il y a quelques années : après discussion, il a semblé possible de remettre en place des adhésions d' « Amis de Vivre à Labeaume », par exemple à cinq euros, qui seront enregistrés sur une liste spéciale, n'ouvrant pas droit au vote lors des A.G.

Le conseil d'administration étudiera les modalités pratiques de cette orientation, étant entendu que les adhérents, pour la bonne crédibilité de l'association, doivent être directement concernés par la gestion de notre commune (patrimoine, fiscalité, vote...)

Encore une fois, il convient que nous soyons beaucoup plus réactifs et présents positivement sur le terrain.

En 2008/2009, outre nos activités de défense et d'information au coup par coup en fonction des problèmes soulevés au quotidien, nous poursuivrons notre action de fond en vue de la sortie d'un PLU équitable et durable.

Concernant **la rivière**, Olivier SOULAS propose de monter une action de nettoyage des berges pour sensibiliser les habitants de la commune de la nécessité de préserver notre rivière, avec la collaboration des autres associations de la commune.

L'idée serait de faire une descente de la rivière en canoë de Rosières à Peyroche, sur une journée, avec des arrêts sur toutes les plages accessibles pour ramasser les débris et faire participer les jeunes labeaumoises à une journée d'activité de plein air. L'encadrement sera assuré par des moniteurs Brevetés d'Etat pour que nous soyons couverts en cas d'accident.

Cette journée serait gratuite pour les enfants de Labeaume de 6 à 16 ans et serait éventuellement facturée à moindre coût pour les autres personnes qui souhaiteraient participer. (Cela pourra être gratuit pour tout le monde mais tout dépend du nombre de participants et des aides que les différentes associations de la commune ou le syndicat Beaume Drobie pourront nous offrir)

Nous allons solliciter par courrier tous les habitants de la commune pour avoir une idée de la logistique à prévoir et leur demander de s'inscrire pour la journée qui se déroulera le samedi 13 septembre (ou le 20 septembre en cas d'intempéries).

Claude GUARY propose un projet de **séminaire et exposition sur le développement durable** qui nous permettrait de décliner la notion de développement durable, à partir d'exemples concrets, dans une petite commune à vocation résidentielle et touristique

Tourné vers un public d'associations, universitaires, chercheurs, élus, etc... et sur invitation, cette manifestation permettrait à une quarantaine de participants d'aborder les concepts de développement durable sur les principaux thèmes qui peuvent nous concerner (environnement, énergie, agriculture, construction, eau et assainissement, tourisme...)

Il y aurait 5 à 6 interventions (modérateur scientifique à désigner)

Une table ronde de synthèse et une séance d'échanges avec la salle.

Le séminaire serait suivi par un apéritif amical et l'inauguration de l'exposition.

Lieu: Le Récatadou et salle d'exposition mairie

Dates possibles : Séminaire le vendredi 31 octobre 2008

Exposition du 31/10 au 7/11/2008

Nous souhaitons également développer l'**information** et publier au moins trois bulletins de 8 pages (octobre, février, juillet) plus accessibles, plus illustrés, plus divers...

Pour cela nous devons recruter plusieurs rédacteurs bénévoles !! Ainsi que plusieurs distributeurs (par secteur de 30/40 boîtes aux lettres).

Nous souhaitons également poursuivre l'idée de la production d'**un CD de présentation** de la commune de Labeaume dont nous avons parlé l'an passé avec Georges BEAULIEU et Nicole LAUDAT.

L'architecture et l'urbanisme

Nos objectifs : Participer officiellement à la commission extra municipale d'urbanisme.

Poursuivre le suivi analytique des autorisations d'urbanisme (PC et CU) et

Informers nos adhérents sur les tendances notables.

Travailler sur les améliorations possibles du PLU de façon à anticiper révisions ou modifications.

Le cas échéant, déposer les recours gracieux ou contentieux qui se justifieraient.

Nous souhaitons également produire pour l'été prochain **une exposition sur l'architecture**, à partir de quelques exemples innovants choisis localement, et en utilisant les résultats du séminaire sur le développement durable. Cette action avait déjà été envisagée l'an passé, mais repoussée, et nous comptons beaucoup pour cela sur Paul CHEMETOV.

En ce qui concerne **l'eau et l'assainissement**, enfin, nous voulons :

- intervenir auprès du SEBA, du syndicat Beaume Drobie, de la DDASS pour faire le point précis de la situation de la STEP de Labeaume et formuler des propositions éventuelles d'amélioration.
 - Pousser l'étude du schéma général d'assainissement de la commune et analyser les possibilités d'évolution à long terme en fonction du PLU.
 - Enquêter sur les conditions d'alimentation en eau sur la commune: coupures, pression etc...
 - Nous rapprocher des associations spécialisées pour mieux connaître les éléments d'évolution du prix de l'eau et les conditions de gestion à long terme (concession/gestion directe/assainissement)
- Claudine GUARY et Marie Hélène BALAZUC se sont également proposées pour rassembler les éléments **d'une exposition sur les citernes et la sauvegarde de l'eau**, qui pourrait être présentée à l'automne ou au printemps prochain.

Point 5 : Budget 2008/2009

Ce programme se traduit par un projet de budget 2008/2009 d'un montant de 4500 euros, en augmentation d'environ 30% par rapport aux réalisations de cette année. Les dépenses seraient affectées à 52 % aux activités (bulletins, expositions, site Internet, séminaire, rivière) et à 48 % pour le fonctionnement (renforcement de nos relations avec les autres associations, moyens d'information et d'intervention juridiques).

Les recettes prennent en compte une demande de subvention de 1000 euros qui sera adressée à la Commune, au CLD et au Conseil général,. Elles tablent sur un nombre de cotisants un peu plus important (115/120), et sur le maintien du même niveau de vente de produits dérivés

Après discussion (intervention de Roger MANNEVAUD et Georges BEAULIEU sur le cout et le financement du séminaire), **le programme d'orientations et le budget prévisionnel sont adoptés à main levée à l'unanimité**. Le budget prévisionnel est joint en annexe 2.

Point 6 : Mandat au C.A pour ester en justice

Jean Claude SEINE-QUIQUERE rappelle que nous avons évoqué ce point l'an passé, sans véritablement conclure. Il souligne que pour pouvoir agir en justice, une association doit:

- être déclarée et agréée au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement
- faire valoir que ses statuts recouvrent bien les champs du contentieux envisagé (urbanisme, environnement, paysage, usage des services publics etc..) et ce à l'échelle la plus adaptée (pour nous, la commune de Labeaume)
- recevoir un mandat des personnes physiques (adhérents ou non) pour le compte de qui elle intervient, si c'est le cas
- l'action doit être décidée au cas par cas par le conseil d'administration
- la saisine du juge exige une délibération de l'assemblée générale

Cette dernière condition n'étant pas réalisée, il propose au vote la motion suivante :

« L'assemblée générale de Vivre à Labeaume, réunie le 13 aout 2008, décide de mandater le conseil d'administration de l'association aux fins de la représenter et agir en justice en son nom et son intérêt, dans les domaines du droit des sols et de l'urbanisme, de la réglementation des permis de construire, de la réalisation des équipements collectifs, de la défense de l'environnement, du paysage et du patrimoine, et de la défense des intérêts des usagers locaux. »

Après un court débat et une demande de vote à bulletin secret, cette **motion est adoptée par 67 votes favorables et 2 abstentions**.

Point 7 : Elections au Conseil d'administration.

Il s'agit d'assurer le remplacement d'administrateurs élus en 2005 ou démissionnaires.

Rappel de la situation actuelle :

Conseil d'Administration statutaire de 9 à 12 membres

Quatre administrateurs sortants ont été élus en 2005 et sont renouvelables (Claude Guary, Josette Jandard, Yvette Smith Hermitant, Virginie Sumpf), un administrateur a été élu en 2006 (Yann Callot), deux administrateurs ont été élus en 2007 (Nicole Laudat, Jean Claude Quiqueré), un administrateur est décédé (Georges Champetier) , 2 membres fondateurs sont administrateurs permanents (Jacques Allard, Paul Chémetov) .

Les quatre administrateurs sortants se représentent. Deux autres membres ont acceptés d'être candidats, Olivier SOULAS et Daniel ROCHETTE., qui se présentent rapidement à l'Assemblée générale et sont vivement applaudis .

Le vote à bulletins secrets n'ayant pas été demandé, **les six candidats sont élus à main levée, à l'unanimité**.

Point 8 : Ouverture du débat sur les éoliennes

- Ce sujet est difficile car il est en théorie hors périmètre « d'intervention » de VAL, puisque les projets officiels ont été formulés seulement sur Rosières et Laurac : il nous met en contradiction entre nos préoccupations de paysage et d'environnement à l'échelle locale et nos préoccupations globales de développement durable. Il porte des oppositions entre le niveau macro économique (nécessité des économies d'énergies, exportation) et le niveau micro (nature des investisseurs, prime foncière, fiscalité, atteinte au paysage et à l'environnement par des machines de plus de 120 mètres de hauteur...)
- Des Labeaumoises du nord de la Commune sont directement concernés et ont proposé d'intervenir lors de notre assemblée générale.
- Gérard MARRON, maire, informe que la commune a été « démarchée » par un opérateur avant les élections, que la commune n'a pas souhaité prendre position jusqu'ici, et qu'une réunion de présentation d'un éventuel projet (sans contenu précis actuellement) se tiendra le 26 août au Récatadou.
- Le CA a souhaité qu'un débat soit lancé, de façon à rassembler le maximum d'informations et à rechercher à se positionner par rapport aux évolutions possibles, pour l'instant sans vote.
- Paul CHEMETOV insiste sur les différents niveaux qu'il faut séparer et rappelle quelques éléments destinés à éclairer le débat :
 - a) L'énergie éolienne comme toutes les énergies renouvelables doit être favorisée
 - b) Le tout nucléaire –quels qu'en soient les avantages immédiats- n'est pas fiable dans la durée (déchets, démantèlement) et réclame une surveillance qui n'est pas plus assurée dans le Tricastin qu'à Tchernobyl.
 - c) En raison de la décision récente du conseil d'Etat sur les tarifs préférentiels consentis par EDF et de la durée du cycle des approbations, la réalité de l'édification des éoliennes sera au mieux dans trois ans.
 - d) Les tarifs actuels créent un effet d'aubaine, d'autant plus que la concession de 12 MGW envisagée permettra d'édifier d'autres éoliennes de moindre puissance sans enquête publique .
 - e) La CNR « arrose » municipalités et particuliers : 27.400 euros par an et par tranche de 2 MGW à la commune de Rosières, 6000 euros annuels aux propriétaires des terrains nécessaires pour l'implantation d'une machine (1500 m²), plus les servitudes de piste, de tranchée, de surplomb : soit au minimum 100 euros/m²/an ...
 - f) Les fondations des machines sont monstrueuses (20 mètres pour 5 mètres de profondeur) et restent en place après le démantèlement
 - g) Une éolienne de 2 MGW est monstrueuse : (120 mètres de hauteur, des pâles de 70 mètres à 50 mètres du sol)
 - h) Conclusion : ne pas dépasser 1 MGW, et rediscuter sur tout...
- Joseph ZAINA, exploitant de gîtes à la limite Rosières /Labeaume, fournit rapidement quelques éléments techniques ou chiffrés, et plaide pour un rassemblement préalable des différents éléments, avant toute décision qui serait prématurée. Il fait part de sa profonde inquiétude pour les menaces sur le paysage, l'image et l'environnement de notre région, et s'interroge sur la compatibilité de tels équipements avec l'activité touristique, dominante de notre économie. Il annonce la création en cours d'une association de défense du site contre ce type d'installation.

Nota bene, hors compte rendu : cette présentation a eu effectivement lieu le 26 août, par la société Ecovent, devant une assemblée de 80 personnes environ, qui a manifesté en forte majorité son opposition de principe au projet. La commune souhaite organiser une seconde réunion de concertation pour rassembler les arguments de part et d'autre. A suivre...

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Paul CHEMETOV lève la séance à 20 heures 15 et convie l'ensemble des participants à un apéritif suivi du délicieux repas préparé par nos chefs habituels sous la conduite de Guy JANDARD, auquel ont participé 57 convives (alors que la limite avait été fixée à 50 convives !)

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer, à la clôture de cette réunion, 85 adhésions nouvelles ou renouvelées. Les membres n'ayant pas participé à l'AG ou n'ayant pas encore repris leur carte seront relancés par courrier lors de la diffusion du compte rendu de l'AG. Un objectif de 115 adhérents avant la fin de l'année est visé.